

Quatrième volume de la Revue académique Les cahiers de l'Islam.

Appel à contribution sur le « thème »

La construction d'un islam européen : état des lieux

Problématique

La question de la construction d'un islam en phase avec les sécularités européennes est de plus en plus soulevée dans divers pays du vieux continent. Ainsi en Autriche, [une nouvelle loi](#) vient d'être adoptée et vise à façonner un islam local; en Allemagne, on s'interroge sur la possibilité d'un « [islam Allemand](#) » ; en Suisse, la question de « l'adaptation de l'islam » est régulièrement posée jusqu'à devenir un « [sujet de politique nationale](#) » ; en France, une nouvelle instance vient de voir le jour [pour le dialogue avec l'Islam de France](#) ; etc. Ces interrogations sont fortement nourries par des contextes locaux assez divers, chaque pays ayant un rapport singulier à la sécularité (voir par exemple la typologie des laïcités européennes chez Guy Haarscher, 1996) qui détermine peu ou prou ses liens au religieux et les modes de régulation de celui-ci. La présence plus ou moins forte de minorités musulmanes est aussi une donnée à prendre en compte dans ces débats autour de l'islam. D'autres éléments jouent aussi de tout leur poids, comme la colonisation et l'histoire de l'immigration, l'ouverture au multiculturalisme, les questions socio-économiques, la situation internationale, etc.

Pour autant, la problématique de la construction d'un islam européen –ou des islams européens– ne se limite pas au seul champ des discours politiques, elle est aussi soulevée par des acteurs musulmans eux-mêmes. C'est ainsi qu'au mois de mai 2015 un quotidien belge titrait sur l'initiative de « [quatre Belges musulmans](#) » visant à poser les cadres d'un « islam de Belgique et européen ». Bien avant cet appel, Taha Jâbir Al-'Alwanî contribua à initier la réflexion sur l'islam en contexte américain à travers la notion de « fiqh des minorités » et la promotion d'un « *ijtihâd* de la mentalité » (J. Cesari). Rapidement, sa démarche eut des échos en Grande Bretagne chez les acteurs les musulmans. En France, l'imâm Tareq Oubrou s'emploie depuis quelques années à la construction d'une « sharî'a de minorité ». En

Autriche, c'est l'imâm Adnân Ibrâhîm qui tente de développer une théologie de la non-violence et du rapprochement entre les deux grands courants de l'islam : shî'isme et sunnisme. D'autres acteurs musulmans contribuent de leur côté à une réflexion épistémologique globale sur les musulmanes en Europe. Abdallah Bin Bayyah, membre du Conseil Européen pour la Fatwa et la Recherche, et vivant en Arabie saoudite, fait partie de ceux-ci. Il s'intéresse de près à l'élaboration d'une jurisprudence musulmane prenant en compte les particularités des contextes européens et propose un dépassement des schèmes du *fiqh* classique. De son côté, Tariq Ramadan suggère la nécessité de dépasser l'opposition entre *Dâr al-islâm* et *Dâr al-harb* et rejette l'idée d'un *fiqh* ou *sharî'a* des minorités. Il préfère conduire une réflexion plus générale sur la question de la citoyenneté et, plus particulièrement, du témoignage (*shahâda*) dans la vie démocratique des Etats européens.

Ces réflexions théoriques, malgré les oppositions conceptuelles entre les acteurs mentionnés, participent à l'idée que l'islam en Europe ne devrait plus être tributaire des discours et querelles doctrinales importés des pays d'immigration ou de ce qu'on appelle le « monde musulman ».

Ce numéro ambitionne ainsi de faire un état des lieux de cette dynamique interne aux communautés musulmanes à travers l'Europe et d'analyser les enjeux dogmatiques, sociopolitiques, culturels, identitaires, égalitaires (par exemple les questions soulevées par les *Gender studies*), etc., qu'elle soulève. Pour ne pas rester dans un cadre purement théorique, la question de la pratique ne sera pas oblitérée. On pourra ainsi s'interroger sur le rôle qu'occupe la Mosquée dans ce débat. En tant que lieu privilégié de la praxis, ne serait-elle pas le baromètre idéal pour saisir les idées-forces, les tensions et les contradictions dans les tentatives de construction d'un islam européen ?

Bibliographie sélective

Taha Jabir al-Alwani, *Towards a Fiqh for Minorities: Some Basic Reflections*, London-Washington, IIIT, 2003 (trad. Française par J. Louis-Bour sous le titre *Introduction au statut des minorités : vers un fiqh des minorités musulmanes en Occident*, Paris, IIIT, 2007).

Mohamed Arkoun, *L'islam, religion et société*, Paris, Cerf, 1982.

Jocelyne Cesari, *L'Islam à l'épreuve de l'Occident*, Paris, La Découverte, 2004.

Leila Babès et Tareq Oubrou, *Loi d'Allah, loi des hommes. Liberté, égalité et femmes en islam*, Paris, Albin Michel, 2002.

J. de Changy, F. Dassetto et B. Maréchal, *Relations et co-inclusion : Islam en Belgique*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Franck Frégosi, *Penser l'islam dans la laïcité*, Paris, Fayard, 2008.

Françoise Gaspard et Farhad Khosrokhavar, *Le foulard et la République*, Paris, La Découverte, 1995.

Wael B. Hallaq, *The Impossible State: Islam, Politics, and Modernity's Moral Predicament*, New York, Columbia University Press, 2012, 272p.

Nelly Lahoud et Muhammad al-Ubaydi, *Jihadi Discourse in the Wake of the Arab Spring*, CTC, 2013, 116p.

Nelly Lahoud, « The Early Kharijites and their Understanding of Jihād », in *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, n°62, 2009, pp.283-305.

Tareq Oubrou, *Profession Imam*, Paris, Albin Michel, 2009.

Tariq Ramadan, *Être musulman européen*, Lyon, Éditions Tawhîd, 1999.

Omid Safi, *Progressive Muslims. On Justice, Gender and Pluralism*, Oxford, Oneworld Publications, 2003.

Amina Wadud, *Qur'an and Women. Rereading the Sacred Text from a Woman's Perspective*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

Conditions de soumission

Les textes proposés sont des originaux et correspondent aux thématiques liées au fait Musulman couvertes par la revue. Toutes les disciplines de sciences humaines sont acceptées; la revue étant ouverte à tous les courants de pensée, en dehors de ceux qui prônent des valeurs extrémistes.

Les propositions d'articles (résumé de 2 000 signes, plan d'article et court CV de l'auteur – titre, organisme et publication dans le domaine couvert par l'article –) sont à envoyer au comité de rédaction de la revue à l'adresse email : lescahiersdelislam@gmail.com **avant le 1^{er} octobre 2016.**

Les propositions d'article seront alors évaluées par le comité de rédaction. Le secrétariat de rédaction informera les auteurs dans à la mi-novembre 2016. Après avis du Comité de rédaction renvoyé, les auteurs des propositions acceptées auront jusqu'au 15 mars 2017 pour envoyer leur texte (se reporter aux recommandations en fin du texte du présent appel). Celui-ci sera soumis aux comités de rédaction et de lecture de la revue.

L'article prendra place dans le second numéro de la *Revue académique Les cahiers de l'Islam*, prévu pour paraître fin 2017.

Le comité de rédaction profite de cet appel à contribution pour rappeler que la revue comporte également une rubrique « Recension » et « Hors-thème ».

Calendrier

Dans la mesure du possible les dates précisées ci-dessous devront être respectées.

- Date de soumission des propositions : 1^{er} octobre 2016.
- Communication de l'acceptation des propositions d'articles : 15 novembre 2016.
- Date de remise des articles pour expertise : 15 mars 2017.
- Date de retour des expertises : 30 juin 2017.
- Date de remise des articles dans leur état définitif : 15 octobre 2017
- Remise du manuscrit à l'impression : 15 novembre 2017
- Date de publication : Fin décembre 2017

Format

L'article doit être rédigé en français dans la mesure du possible et ne pas dépasser 50 000 signes (notes, illustrations, bibliographie et espaces compris).

Il doit être accompagné de deux résumés : le premier en français, le second en anglais (2 000 signes chacun) et de 5 mots clés en français et en anglais. Les résumés, les mots clés peuvent être fournis dans d'autres langues que le français et l'anglais. En particulier en Arabe.

Pour un compte rendu d'ouvrage, le nombre de signes ne devra pas excéder 12 500 signes. Dans le cas où les auteurs proposeraient des images (photographies, illustrations) pour valoriser leur texte, celles-ci devraient être au format jpg ou pdf haute définition (300 dpi), format paysage et en noir et blanc.

Envoi et réception

L'article, ou la proposition d'article doit être envoyé(e) par courriel au secrétariat de rédaction de la revue (lescahiersdelislam@gmail.com) en version Word. Le secrétariat de rédaction vous confirmera la réception de cette proposition et vous indiquera les délais de lecture par les membres du comité de rédaction. Une réponse sera adressée à l'auteur pour confirmer ou infirmer la proposition. A minima, il faut compter plus de cinq mois entre la date de soumission des articles et leur publication effective dans la revue. L'acceptation d'un article n'implique pas d'engagement quant à la date de parution, compte tenu du programme éditorial de la revue.

Copyright

Les textes ne sont pas rémunérés. En contrepartie de la publication de son article, l'auteur cède à la « *Revue académique Les cahiers de l'Islam* », à titre exclusif et définitif l'ensemble des droits patrimoniaux de la propriété littéraire et artistique sur leur contribution. Les droits cédés comprennent notamment : les droits de traduction et de correction ; les droits de représentation, de reproduction, d'intégration même partielle et de diffusion directe ou indirecte sur un quelconque support d'information et/ou de communication, électronique ou non, et par tous procédés actuels et futurs ; le droit d'utiliser les contributions et leurs adaptations pour la promotion de Lectures. Les contributeurs garantissent « *La Revue académique Les cahiers de l'Islam* » de la jouissance des droits cédés contre tout trouble, revendication ou éviction quelconque. Ces droits pourront être exploités par la « *Revue académique Les cahiers de l'Islam* » pendant la durée de la propriété littéraire et artistique, en toutes langues et en tous pays.

Toutefois, l'auteur peut utiliser son article dans le cadre d'une communication scientifique ou encore publier ce texte dans un ouvrage auquel il contribue en citant la référence de la revue (sur ce dernier point, après accord préalable de la *Revue académique Les cahiers de l'Islam*).

Les contributeurs autorisent le comité de rédaction à procéder aux remaniements rédactionnels de leurs articles qui pourraient être rendus nécessaires par le besoin d'harmonisation de l'ensemble de la revue. Ces remaniements sont soumis aux rédacteurs, qui les valident avant la publication définitive des articles. Une fois validé par les deux parties, les textes ne pourront plus faire l'objet de modification de la part de la *Revue académique Les cahiers de l'Islam*.

Si malgré les efforts de part et d'autre, la contribution d'un rédacteur ne peut pas être acceptée par « *La revue académique les Cahiers de l'Islam* », soit pour des raisons de qualité, soit en raison de sa non-conformité avec l'objet et l'esprit de la revue, soit en raison du non-respect de la présente charte, ladite contribution n'est pas publiée dans « *La revue académique les Cahiers de l'Islam* », et le rédacteur recouvre la jouissance de la totalité de ses droits concernant cette contribution.

Recommandations aux auteurs

Recommandations générales

- mettre des intertitres tous les 1500 signes et éviter un double niveau d'intertitres si possible,
- ne pas mettre d'espace entre chaque paragraphe, passer à la ligne tout simplement,
- glisser une ligne entre le dernier paragraphe de partie et le titre suivant.

Dans le texte :

- supprimer les doubles espaces entre les mots,
- éviter les mots collés entre eux, sans espace(s),
- éviter les espaces fautifs en trop entre le mot et la virgule qui le suit,
- virgule(s) fautive(s) séparant sujet et verbe, attention au sens,
- mettre une ligne entre le titre et le premier paragraphe de la partie concernée.

Document :

- Interligne : simple.
- Marges : 2,5 (toutes).
- Tabulations de début de paragraphe : positif 0,5 cm.

Haut du texte :

- Titre : centré, Times new Roman, 12, gras.
- Nom de l'auteur : Prénom (en minuscules), Nom (en petites majuscules) en times 11 centrés en dessous du titre (intervalle double).

Corps du texte :

- Police : Times new Roman, taille 11
- Intertitre : Times new Roman, taille 12, italique, gras
- Notes de bas de pages : Times new Roman, taille 10

Référence :

Les citations dans le texte seront appelées par le nom de famille de l'auteur et l'année de publication, un point-virgule séparant les différents ouvrages. Lorsqu'il s'agit d'une citation directe le numéro de page doit être indiqué après deux points. S'il y a deux auteurs, les lier par & ; s'il y en a davantage, mettre le nom du premier auteur, suivi de et *alii*, en italique.

Exemple : (Gimaret, 1985) ; (Gimaret, 1985 ; Berque, 1965) ; (Gimaret, 1985 : 22) ; (Gimaret, 1985 : 22-23) ; (Gimaret & Berque, 1986 ; Gimaret & alii, 2006)

Guillemets et citations :

Les citations seront entre guillemets français dans les textes anglais « » ou anglais dans les citations imbriquées ou les textes anglais “ ” et ne seront pas en italique.

En revanche une expression ou un terme dont on souligne qu'il n'est pas l'usage généralisé seront placés en *italique*.

Translittération :

Le système de translittération devra être celui de la norme ISO 233-2 (1993).

Certains noms propres qui possèdent une graphie usuelle en français pourront être donnés comme tels (exemple : Fatimide, Médine, Coran, Hedjaz, etc.).

La marque du féminin, le "Ta marbouta" ne sera pas retranscrit. Pour l'écriture de l'article, on fera la distinction a été faite entre les lettres lunaires (al-) et les lettres solaires (ad-, at-...).

Hormis pour les noms propres, les termes translittérés devront être placés en italique dans le texte.

ء	أ/إ	ض	ḍ
ب	b	ط	ṭ
ت	t	ظ	ẓ
ث	ṭ	ع	ʿ / ʻ
ج	ǧ	غ	ǧ
ح	ḥ	ف	f
خ	ḫ / ḥ	ق	q
د	d	ك	k
ذ	ḏ	ل	l
ر	r	م	m
ز	z	ن	n
س	s	و	w
ش	š	ه	h
ص	ṣ	ي	y
alif voyelle longue a			ā
yâ voyelle longue i			ī
wâw voyelle longue u			ū

Nombres et pourcentages :

Pour les nombres, concernant les "siècles" ex. "XXe siècle", le chiffre doit être saisi en petites capitales ou, si vous n'avez pas trouvé comment mettre les petites capitales, laisser le nombre en minuscules.

Tous les pourcentages sont mis sous la forme : 8,15 % (chiffre/virgule/chiffre/espace insécable/%).

Pour les nombres en valeur absolue, séparer les milliers et les centaines par un espace insécable, non une virgule (120 353).

Bibliographie :

La bibliographie se trouve en fin d'article. Elle ne comprend que les références des ouvrages cités dans le corps de l'article.

Les noms d'auteurs seront classés par ordre alphabétique et, s'il y a plusieurs références pour un même auteur, indiquez-les par ordre chronologique.

Ne pas mettre de ligne supplémentaire entre chaque référence de titre et d'auteur dans la bibliographie, aller à la ligne suffit.

Ouvrage :

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en majuscules, suivi du prénom puis du *titre de l'ouvrage* en italique, du lieu d'édition, de la maison d'édition, éventuellement de la collection et de l'année de publication.

Ouvrage collectif :

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en majuscules, suivi du prénom et entre parenthèse, (dir.), pour « sous la direction de » ou (ed.), pour « éditeur scientifique », du *titre de l'ouvrage* en italique, du lieu d'édition, de la maison d'édition, éventuellement de la collection puis de l'année de publication.

Article dans une revue :

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en majuscules, suivi du prénom, du titre de l'article, suivi de *In :* et du *nom du périodique* en italique, éventuellement du volume en question, du n° et du mois, de l'année de publication, et enfin de la pagination de l'article dans la revue.

Article dans un ouvrage collectif :

Nom(s) de(s) l'auteur(s) en majuscules, suivi du prénom, du titre de l'article, de l'initiale du prénom du coordinateur ou de l'éditeur scientifique, puis de son nom en minuscule, suivi de *In :* et du *titre de l'ouvrage* en italique, du lieu édition, de la maison édition, éventuellement de la collection, puis de l'année de publication, enfin de la pagination du chapitre dans l'ouvrage.

Rapport, thèse, littérature grise, communication à colloque :

Même règle que pour les livres, mais le titre n'est pas en italique (éventuellement, mettre « non paginé »)